



Ouagadougou, le 24 MARS 2023

COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPOTS
relatif aux travaux de raccordement de la fibre optique au bâtiment de la Direction des
moyennes entreprises du Centre IV (DME-CIV)

Le Directeur général des impôts informe les contribuables, les usagers, les partenaires, les riverains et les agents de la Direction des moyennes entreprises du Centre (DME-CIV) que dans le cadre de l'exécution des travaux de raccordement de la fibre optique de l'immeuble de la DME-CIV, l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC) procèdera à des ouvertures de tranchées et à des poses de câbles de fibre optique.

Ces travaux qui visent à améliorer la qualité des prestations rendues aux contribuables et aux usagers se dérouleront du samedi 25 mars au mardi 25 avril 2023.

Il leur présente ses excuses pour les désagréments que lesdits travaux pourraient occasionner.

Le Directeur général des impôts les invite à prendre toutes les dispositions utiles afin de faciliter le déroulement desdits travaux.

« Ensemble, boostons le civisme fiscal »

La Direction générale des impôts, au service du développement économique et social.

Le Directeur général des impôts


Daouda KIRAKOYA
Officier de l'Ordre de l'Etat

